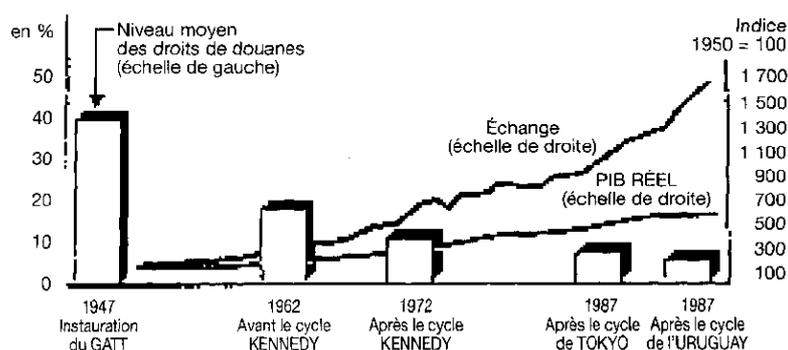


Le protectionnisme peut-il être favorable à la croissance ?

Document 1 - La baisse de la protection douanière et l'explosion des échanges internationaux de biens



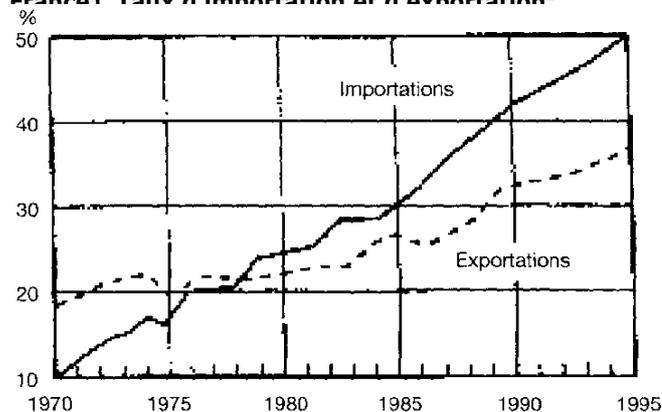
NOTE : les différents cycles sont des négociations internationales qui ont conduit à une baisse des droits de douane sur les produits manufacturés et sur les produits agricoles.
GATT

Document 3

Selon une opinion très répandue, le marché a été le moteur de la croissance coréenne. Toutefois, certains spécialistes pensent que l'émergence de ce « dragon » est due à un État fort et interventionniste, qui a délibérément et puissamment joué sur les subventions et la protection douanière, manipulé les taux d'intérêt et de change, orchestré l'investissement et contrôlé l'activité en maniant à la fois la carotte et le bâton. L'État a consciemment faussé les prix relatifs pour créer un avantage comparatif et en tirer profit au lieu de les laisser atteindre leur juste niveau par le libre jeu des forces du marché. Les dirigeants du pays ont estimé que cet ajustement « naturel » serait efficace à court terme, mais déprimerait l'économie à plus longue échéance. Suivant une stratégie de développement essentiellement pragmatique et empirique, la Corée s'est attachée à la fois à promouvoir les exportations et à nourrir l'essor de certaines industries émergentes en les protégeant. Le gouvernement a fortement encouragé les exportations, en particulier d'articles manufacturés, dès le début des années 60, après avoir vainement tenté de substituer des productions nationales aux importations durant la décennie précédente.

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1998-1999, *Économica*, 1999.

Document 5 - Industrie textile et de l'habillement (en France). Taux d'importation et d'exportation¹



(1) Taux d'importation : Importations / Production
Taux d'exportation : Exportations / Production
Revue du REXECODE, in *Problèmes Économiques*, n° 2415-16, mars 1995

Document 2

Pour cinq grandes industries américaines donc, à savoir l'automobile, l'acier, la machine-outil, les semi-conducteurs et même le textile, l'histoire récente contredit, selon Tonelson, les enseignements de la théorie qui voudraient qu'une industrie protégée s'endorme en profitant de ses rentes de situation. Pour chacune de ces industries, qui ont bénéficié d'une forte protection au cours des années 1980 et 1990, on peut constater une reprise des constructions d'usines, de nouveaux investissements en matériel, une croissance des dépenses de R & D. Une croissance de la productivité, une amélioration de la qualité, alors que dans l'ensemble, les prix des produits fabriqués augmentaient à peu près au rythme moyen de l'inflation, voire un peu moins. L'auteur ajoute que si, pour plusieurs de ces industries, le Japon a su conserver la primauté en termes de productivité, les producteurs américains ont amélioré leurs performances en termes absolus, et ont même, dans certains cas, réussi à réduire leur handicap.

1. R & D : Recherche-développement.
Henri-François HENNER, *Analyses de la SEDEIS*, n° 103, janvier 1995.

Document 4

Les quarante dernières années nous ont aussi appris que le protectionnisme ne protège pas et même, qu'en fait, il accélère le déclin. Les productions agricoles américaines moins protégées - soja, fruits, boeufs et volailles - se sont comportées sur les marchés mondiaux beaucoup mieux que ne l'ont fait les produits traditionnels plus subventionnés, tels que le maïs, le blé et le coton. L'expérience montre de façon aussi évidente que la part sur le marché intérieur de l'industrie automobile américaine a rapidement diminué dès lors que le gouvernement des États-Unis a obligé les Japonais à des restrictions « volontaires » de leurs exportations. On savait avant Adam Smith que le protectionnisme engendre l'auto-satisfaction, la perte d'efficacité et l'apparition de cartels. On a opposé à ce raisonnement la protection de l'emploi, mais l'expérience des quarante dernières années montre que ce n'est même pas le cas.

Peter R. DRUCKER, *Foreign Affairs*, volume 73, n° 1, janvier-février 1994.

Document 6

Les échanges américano-japonais deviennent de plus en plus déséquilibrés [...]. Des chiffres qui poussent Washington à hausser le ton en direction de l'Europe : « Nous ne pouvons pas, seuls, absorber la totalité des exportations asiatiques. Si l'Europe n'en fait pas plus, les protestations de notre opinion publique pourraient être suffisamment fortes pour faire renaître le protectionnisme de ses cendres », déclarait le secrétaire au commerce, le 6 novembre dernier. Le dos au mur, les responsables américains multiplient les signes de détermination. [...] Si bien qu'en mars 1999, sauf arrangement de dernière heure, les États-Unis devraient augmenter unilatéralement de 100 % leurs droits de douane sur des produits européens sélectionnés, en violation flagrante des règles de l'OMC. Les tensions politiques résultant de la frénésie d'exporter coûte que coûte n'affectent pas seulement le commerce transatlantique. Le sommet du Forum économique Asie-Pacifique, tenu en novembre dernier, s'est soldé par un échec en raison, notamment, du refus japonais d'ouvrir ses marchés de la pêche et des produits de la forêt, et celui des Philippines de supprimer les droits de douane sur les jouets, les produits chimiques, les équipements médicaux, les pêches et les forêts, etc.

B. CASSEN, *Le Monde diplomatique*, janvier 1999.